

Chanoine Brugière

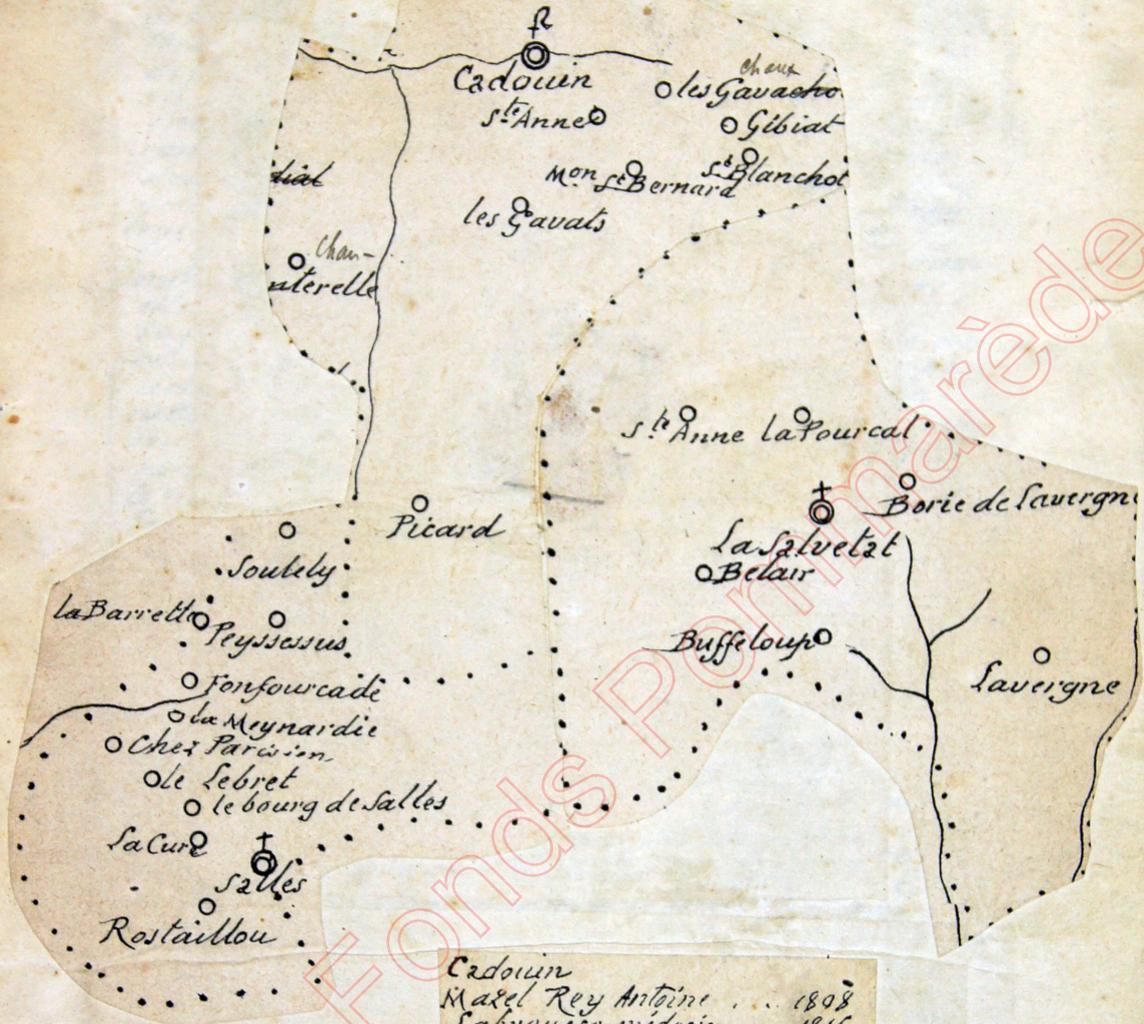
# Cadouin



Société Historique et Archéologique du Périgord  
Fonds Pommarède

B. 29

La Jarrie  
la Salvette  
Salle

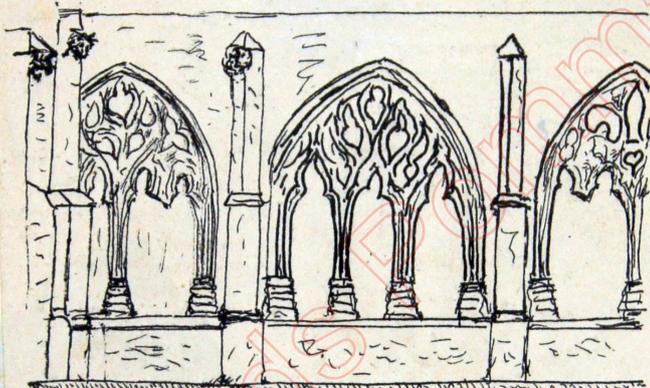


Cadouin  
Mareil Rey Antoine . . . 1808  
Sabrouisse midrein . . . 1816  
Guimbeau Jean . . . 1820  
Dessalles Jean notaire . 1830  
Monzie Pierre . . . 1834  
Saval Dubousquet . . . 1850  
Bouret-Duverdier . . . 1853  
Dexam. Sagar . . . 1856  
Saval Dubousquet . . . 1871  
Blancher Jean . . . 1883.

34 le bourg	la Pote Rouge . 2	au Picard . 350
St Anne . 155	la Cure (de Salles) . 5/2 50	Peli-Tranquille . 355
la Barrette . 450	Fonfourcade . 450	Rostaillon . 550
St Bernard 1/2 50	Forêt de la Peyre . 2/2 50	Soulely . 350
(ou St Blanchot)	les Gavachoux n.e.	St Salles 550
Belair . 355	les Gavats . 15	la Sauvette . 355
le Bos . 450	Gibiat 155	Sauvigne . 3/2 55
le Bourg de Salles . 4/2 50	Sebret . 4/2 50	Marmontes (de G.)
les Bouygues . 1	1 Men Neuve . 5/2 50	
les Breloux (le Pourcal) 2/2 50	la Meynardie . 450	
Buffeloup . 455	Montalson . 1	
Chansard 150	Pech de Sagar . 3	
la Condamine . 2	Picheyhat . 450	
Chantarel 1/2 50	Chez Parisien 4/2 50	



Eglise de Cadouin (Dordogne.)



Cloître de Cadouin (Dordogne.)

Cadouin, 700 hab., 1545 hect., 182<sup>m</sup> - 239<sup>m</sup> altit.;  
à 36 K. de Bergerac; à 47 K. de Périgueux.  
Revenus (Commune en 1884) 38, 43 & 30.  
Revenus (en 1881) Fabrique: 1310\* (ch. 900\*)  
Sol: Crétacé supérieur. Mollasse ferrugineuse.  
Calcaire d'eau douce.  
Si chef-lieu de cette commune est entre des  
coteaux et quelques parties en plaine, le  
reste sur des coteaux; elle est arrosée par  
un petit ruisseau appelé le Belingou qui se  
jette dans la Dordogne au Moulin Neuf.  
Le sol de cette commune est en majeure par-  
tie calcaire, le reste est sablonneux ou argi-  
leux; jadis on y a extrait beaucoup de pi-  
erre de moulanges; il y a un assez grand  
nombre de sources; elles sont ordinaires;  
l'air est très sain.  
Origines. Étymologie. Le nom de Cadouin qu'on  
dérivait Cadouin ne viendrait-il pas de fruit  
que les habitants appellent, je crois, du mê-  
me nom que leur commune Cadouin que  
les vieux titres nomment Cadunium et  
Cadinum.  
La ville s'est formée peu à peu autour du  
monastère qui fut fondé en 1114. La première  
église des religieux fut dédiée à St Michel;  
l'église actuelle de Notre-Dame fut consa-  
crée le 3 octobre 1154. (R.P. Charles met 1153.)  
Titulaire et patronne: Notre-Dame de la Na-  
tivité & Lore. (Abbatia S. Mariae de Cadunio,  
1201 (cart. de Cadouin). Tradition.

l'Église. L'église de Cadouin est un superbe monument d'architecture romano-byzantine. Elle se compose de trois nefs avec 3 absides, d'un chœur magnifiquement décoré, de deux chapelles et d'une belle coupole au milieu du transept. (Longueur de l'église dans œuvre 48<sup>m</sup> 75<sup>cm</sup>; largeur y compris les collatérales 19<sup>m</sup> 99<sup>cm</sup>; hauteur de la voûte 10<sup>m</sup> 50; de la coupole 13<sup>m</sup> 50.) Cette église est bâtie en carrelage mal taillé avec des assises inégales; elle reçoit le jour par 18 croisées romanes et un œil-de-bœuf; on remarque des modillons autour des 3 absides et quelques uns dans la longueur de l'église. Tous ceux du chœur sont diversement sculptés. En quelques parties de l'église, on voit le commencement de l'ogive. Il y a des colonnes, elles sont toutes adossées à des piliers. La façade extérieure est très curieuse; elle est composée de deux rangs d'arcades superposées à plein centre supportées par des colonnettes. Le portail est à l'aise roman; il a 4 voussures reposant sur 6 colonnettes, le tout est sans ornements. — Au dessus du portail on lit le mot P.A. On voit aussi autour de l'église les traces de la litte, et sur la façade les traces de projectiles dont l'église fut victime pendant

les guerres religieuses du XVII<sup>e</sup> siècle.  
(Arch. nat. fonds Seshine. LXXXVII.) Consecration de l'Église de Cadouin. Ann. ab incarn. Dni MCLIV. Indictione II, epacta IV, V nonas oct., die dominica luna XXII. dedicatum est hoc monasterium solemniter et honorifice a tribus episcopis R. scilicet petrag. (Raimond de Mareuil), Hel. Agenni, Hugo Engolism. in honore Dni ntri I. C. ejusdem sanctae Genitricis semper Virginis Mariae et omnium sanctorum Raimulpho hujus Ecclesiae abbate existente Anastasio IV in apostolica sede in Bituricensi P. in Burdigala. C. residente, L. Hierosolimitano filio Ludovici filii Philippi in Francia regnante (Louis VII), Bosone et Helia Rudelli in Petragora consulis, Bertrando de Bironio filio W. et nepotibus ejus W. et Aimerico filio W. ex matre Balcolena terraque Marmonensis dicitur in qua fundatum est hoc coenobium Ademaro et Pancio filiis Mainardi Bannacensis dominantibus. Huic autem sanctae consecrationi interfuerunt multae venerabiles et religiose personae scilicet abbas de Cella Fruini, abbas Terracensis, abbas arziensis, abbas Gondomensis, abbas Septem Fontium, abbas Faizien-sis, abbas Fontis Guillelmi. —

L'église de Cadouin a 4 chapelles et cinq autels. Ses chapelles sont dédiées: au saint-Huaire, à la Vierge, à S. Joseph et à S. Vincent (à voir). Ses chapelles latérales sont dédiées à S. Madeleine et à S. Bernard (R. P. Carls. Tit. et Pat.) Peintures. Tableaux. Il existait autrefois des peintures à fresque sur le mur du nord; elles sont entièrement effacées; une autre fresque fort ancienne a été conservée; elle se trouve à la voûte du chœur et représente la Résurrection du Sauveur. — Statues: la Vierge, S. Joseph, S. Bernard, S. Vincent. Nous ne devons pas oublier une belle statue du XV<sup>e</sup> siècle pendant la Révolution et restaurée récemment par M. Pincont sculpteur. Elle est en la possession de M. l'Abbé Mentais curé d'Ygen de Savignac les églises en bois et mutilées (voy. pour les peintures et la statue le Bull. arch.

du Pbring. En p. 65 et t. VI p. 104 et 105. M. Emile Lafon assigne à ces peintures le XVI<sup>s</sup>. ou le commencement du XVII<sup>s</sup>; il dit qu'elles étaient exécutées à la tempera et que quoiqu'elles ne fussent pas parfaites d'exécution c'était peut-être le spécimen unique en France auquel il fallait bien se garder de toucher.  
sacristie du côté de l'épître; cheminée et porte extérieure; humide. statues des 4 évangélistes.  
Au mur du nord existe une porte de communication de l'église avec le cloître.  
3 cloches: 1160 liv; 600 l; 300 l.  
(La plus grosse porte l'inscription suivante:  
(à voir les inscriptions sans doute incomplètes)

« In omni tribulatione invocabo Dominum et exaudiet de templo suo vocem meam. » (1<sup>er</sup> Reg. xxii. 7); elle est de 1553.

- Une des cloches appartenait à l'église de Sauret, elle date de 1526 et porte cette inscription: « Sancte Remige ora pro nobis ».  
- L'église de Cadouin ainsi que le couvent furent fondés en l'honneur du Très-Saint-Suaire de N. S. J. C. relique très précieuse que nous avons l'honneur de posséder depuis le XII<sup>e</sup> siècle et qui attire chaque année un grand nombre de pèlerins de toutes les conditions, nous en parlerons plus loin. M<sup>s</sup> Bureau (J. F. B.) maire de Cadouin en 1790 parvint alors le St-Suaire on le soustrayait à la profanation des révolutionnaires. Plusieurs reliques de saints furent découvertes et brûlées. Depuis la Révolution il y a dans l'église de Cadouin un fragment de la vraie Croix accompagné de l'authentique par Mgr Georges.  
- En 1790 on brûla un grand nombre de manuscrits précieux appartenant à l'abbaye; on put sauver néanmoins plusieurs ouvrages liturgiques de plus haut intérêt. M<sup>s</sup> l'Abbé Chaminade curé de St-Croix de Montferriand nous en a donné une savante monographie (Tournay Belgique, 1887). Citons principalement: Les deux commentaires de St-Jérôme sur par chemin XII<sup>s</sup>. Ils renferment des fragments de mélodies d'un prix inestimable pour l'histoire de la musique.

des graduels et antiphonaires. (M<sup>s</sup> l'Abbé Chaminade les croit de la fin du XIV<sup>e</sup> et nous pensons qu'il a raison malgré l'opinion contraire de M. de Courguis et de R. P. Charles. A voir un petit graduel in-folio. Ses lettres initiales sont enluminées de couleurs bleue, rouge et violette.

Un graduel in-folio. (0.48 de long sur 0.38.) C'est le plus beau des livres de Chant de Cadouin. A l'intérieur de la couverture on lit ces mots en écriture cursive: Liber monasterii sancti sudarii de Cadouin. L'écriture gothique règne seule dans tout le cours de ce manuscrit, comme du reste dans les autres. Ses lettres ornées sont d'une royale magnificence; les couleurs les plus fréquemment employées sont le pourpre, le violet et l'orange-rouge. A la suite du Propre du temps, est un calendrier très précieux pour l'archéologie ecclésiastique.  
- Deux antiphonaires, le noir et le jaugne (Trésor de la reliure). Ils comprennent l'office du chœur (sauf les Complies). L'office du St-Suaire, qui paraît plus ancien que le reste, est noté sur des pages de cinq lignes (seul). Cet office étincelle de beautés au point de vue des paroles et de la musique.

Histoire du S. Suaire de Cadouin d'après la pancarte sur parchemin restée affichée dans l'église depuis 1135 (R. P. Carlet, titel. et Patr. p. 163.)  
(Après l'Ascension du Fils de Dieu, un juif converti à la foi chrétienne déroba le Suaire de la tête de Notre-Seigneur Jésus-Christ et le conserva de longs jours. Étant sur le point de mourir, il dit à ses deux enfants: Mes enfants, quel est celui de vous qui voudra garder fidèlement ce Suaire du Seigneur? A ces mots, le fils aîné, héritier des biens du père, prit le Suaire et le vendit à son frère. O prodige! dès ce moment, ses richesses commencent à décroître et par suite de divers accidents il les perdit tout à fait. L'autre fils, au contraire, heureux d'avoir préféré le Suaire de notre Sauveur aux richesses paternelles, depuis qu'il l'eut acquis des mains de son frère, devint par la faveur divine très riche en biens temporels sans être privé des biens célestes. Ses descendants fidèles le gardèrent jusqu'à la cinquième génération; mais alors les héritiers venant à manquer, le saint Suaire passa entre les mains des juifs infidèles; ceux-ci, quoique indignes de ce trésor, l'ayant conservé avec honneur, devinrent à leur tour riches et opulents. Or, les juifs fidèles ayant eu connaissance de ces choses, entrèrent en dispute avec les infidèles au sujet du Suaire et prirent toutes sortes de moyens pour en avoir la possession. Cette querelle divisa les habitants de Jérusalem en deux partis, les fidèles et les infidèles, qui tous ensemble, allèrent trouver le roi des Sarraxins, appelé Moaviah. Celui-ci dit aux infidèles: Remettez dans mes mains le Suaire sacré, que vous possédez. Ils obéirent aussitôt. Le roi, le recevant avec respect devant tout le peuple assemblé, commanda d'allumer un grand bûcher. Alors s'approchant du feu, il dit aux deux partis: Que le Christ, qu'on dit être mort pour le genre humain et avoir eu sur sa tête et sur son corps ce Suaire que je tiens et qui est entre vous un sujet de dispute, soit juge et qu'il désigne par la flamme de ce feu quel est celui des deux partis qui doit en hériter. En même temps, il jeta le saint Suaire dans le bûcher. Le feu n'ayant pu le toucher, il monta au-dessus des flammes à une grande élévation, et après être resté quelque temps comme placé entre les deux partis, il vint tomber par la permission divine du côté des chrétiens. Ceux-ci rendant grâces à Dieu, levèrent les mains au ciel, et la tête inclinée ils recurent le Suaire du Seigneur avec un très grand respect; ils le portèrent ensuite à Jérusalem en chantant des cantiques de louange et le déposèrent dans le trésor de leur église. — Plus tard, le Suaire fut

recouvré par l'évêque du Puy, Adhémar, qui avait fait le voyage d'outre-mer. Au moment de sa mort, il le confia à un de ses chapelains; celui-ci s'étant embarqué pour revenir, mourut sur le vaisseau et laissa son précieux trésor à un clerc qui le servait. Ce clerc, qui était du Périgord, déposa le suaire du Seigneur dans une église dont il avait la charge et qui était voisine de Cadouin (à Brimet commune et paroisse de Caban). Peu de jours après, s'étant absenté, le feu se mit au village et à l'église brûlant tout ce que la flamme rencontrait; mais le coffre où se trouvait le saint Siaire ne fut pas touché. A cette nouvelle, quelques religieux, qui étaient à Cadouin depuis peu de temps, accoururent; ils rompirent le coffre et, prenant le vase où était le saint Siaire, ils l'emportèrent au plus tôt dans leur maison. C'était en l'année 1117. Le prêtre de retour, ne trouvant pas son trésor vint le réclamer au monastère; mais les moines refusèrent de le rendre, disant qu'ils l'avaient sacré au péril de leur vie; il demanda l'habileté religieuse et resta gardien toute sa vie de la précieuse relique. Après sa mort, il fut enterré sous le pavé de la chapelle de Sainte-Madeleine, non loin du Sicaire qu'il avait tant chéri.)

Ailleurs il est dit que le prêtre à qui les religieux de Cadouin avaient pris le S. Sicaire mourut dans l'abbaye et fut enterré dans le sépulchre qui relève de deux pieds sur le pavé de la chapelle de St Marguerite et qu'on voyait encore ce tombeau au temps du charnier. On dit aussi que cette première translation au monastère eut lieu en 1117; il y en eut une seconde en 1392, une troisième en 1455 et une quatrième au XVII<sup>e</sup> siècle.

Presbytère attenant à l'église avec dépendances suffisantes. Jardin convenable.

Cimetière à 300 mètres.

École tenue par les Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul. Écoles.

Fondation d'une messe tous les lundis pour les âmes du Purgatoire.

400 pâques (100 h.) (Les hommes chantent)  
Confréries: du S. Sacrement, du Sacré-Cœur, de Notre-Dame de Pitié.

Confréries. Plusieurs néophytes.

Plusieurs cabarets ou cafés.

Avant la Révolution le bourg de Cadouin faisait partie de la paroisse de la Sauvetat.

Il y a 3 ruisseaux qui coulent dans la paroisse, se dirigeant vers la Dordogne, ce sont: l'Abel, le Belingou et le Bonfoircade.

Une fontaine assez abondante arrive au Couvent par un canal souterrain.

Cadouin était autrefois une petite ville murée ayant trois portes dont l'une subsiste encore. L'ancien monastère était flanqué de deux tours l'une ronde, l'autre carrée.

Les protestants s'en emparèrent au XVII<sup>e</sup> siècle et restèrent maîtres du lieu pendant 60 ans. Les murs de l'église portent encore les empreintes des projectiles lancés pendant le siège que la ville eut à soutenir.

Le saint Sicaire, durant l'invasion protestante fut soigneusement gardé au château de Montferand.

cloîtres de Cadouin. L. Ce monument remarquable par son architecture offre des galeries des XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup>s. ornées de beaux reliefs d'un grand intérêt ce qui la fait classer parmi les monuments historiques. Vendu à la Révolution, il fut racheté par le gouvernement en 1839. Sur un des piliers du cloître est figuré le roi de Virgile et sur une chef de voûte du même cloître se voit le roi d'Aristote. « Ces deux sujets... ont pour but de montrer, » que les plus grands philosophes et les plus illustres poètes succombent aisément aux tentations de l'amour lorsqu'ils ne sont pas soutenus par la foi chrétienne. Le roi d'Aristote est figuré par une jeune femme légèrement vêtue, chevauchant un vieillard à quatre pattes, dûment scellé et bridé, et voici pourquoi: Alexandre le Grand aimait une jeune indienne et négligeait à cause d'elle ses devoirs de prince et de général. Son précepteur, Aristote, lui ayant fait à ce sujet de vives représentations, l'Indienne pour se venger chercha à réveiller chez le vieux Aristote des feux que l'âge semblait avoir éteints. Elle y réussit

si bien qu'elle décida à se laisser brider et seller avec un harnais de jockeys, et qu'elle chevaucha sur son dos, pendant qu'Alexandre contempnait en regardant cette scène grotesque qui se passait dans le jardin. Aristote d'ailleurs ne se tira pas trop mal de ce pas ridicule. « Voyez, dit-il à son illustre élève, quels dangers fait courir aux jeunes gens une passion assez violente pour mettre des vieillards tels que moi dans la situation où vous m'avez vu. »

Le roi de Virgile offre à peu près le même enseignement. Sa fille de l'empereur de Rome voulut montrer que Virgile qui passait non seulement pour grand poète mais encore pour un sage était de la même pâte que les autres hommes. Elle eut pour lui des attentions qui le flattèrent et finit par obtenir de lui un rendez-vous nocturne dans sa chambre située à l'étage supérieur d'une tour. Virgile consentit, pour y arriver, à se mettre dans un panier d'osier que la princesse et sa suivante devaient hisser avec des cordes. Quand le panier fut à moitié chemin de l'ascension, la corde fut arrêtée à un crampon de fer et le prétendu sage resta en l'air et se pend, quand vint le jour, aux railleries de la Cour et des passants. MM. de Verrieh et Guilhemmy ont publié ces deux sujets avec descriptions et dessins dans les Annales archéologiques de Didron, 6<sup>e</sup> vol. p. 145. Voy. aussi le Bull. arch. du Périg. t. III p. 118-120. L'abbaye de Cadouin fut d'abord un petit couvent de moines qui vivaient d'ailleurs sous la conduite de l'un d'eux et sous l'autorité de l'Evêque. Il n'avait d'autre église que la chapelle de St Michel à côté de l'église actuelle et qui ne servit ensuite que pour la sépulture des religieux.

(Mss. Claude Étienne, ch. 23, p. 114. (P. Dupuy p. 96) Robert d'Arbricelles prêcha devant Cuthlalm Evêque de Périgueux et l'Evêque et les chanoines de St Front lui donnèrent la terre qu'ils possédaient au lieu de Cadouin pour qu'il y fût fondé un monastère. Mais Robert donna tout ce qu'il avait reçu de l'Evêque, des champagnes et des principales habitants à Ceraud de,

Salis maître vénérable son compagnon dit-  
il, et à ses fils. Ce don à Gerard fut confir-  
mé 1<sup>o</sup> par Pétronille, abbesse de Fontevault.  
et sa Communauté, 2<sup>o</sup> par les principaux de qui  
Robert l'avait reçu, 3<sup>o</sup> enfin par l'Évêque  
Guillaume qui l'an 1116 donna un diplô-  
me à cette occasion.

1114. Collect. Leppine t. xxx.) Charte par laquelle  
Guillaume évêque de Périgueux et son chapi-  
tre donnent au monastère de Fontevault

le lieu de Sa Sauvetat dans la forêt de Cado-  
uin à la charge de payer aux chanoines une  
livre d'avoine chaque année le jour de S<sup>t</sup> Front.

... duin Venerabilis Robertus de Arbrissello  
petragoricus parbes advenisset et Capitu-  
lum Sancti Frontonis intrasset ibique cano-  
nicos ejusdem loci sancta predicacione re-  
ficere et regerent eum iidem canonici ut  
ad substantiationem sanctimonialium in  
Ecclesia Fontis Ebraldi... itaque ego Guil-  
lelmus Petragoricensis Ecclesie episcopus  
et Canoniceum S<sup>t</sup>i Frontonis abbas et i-  
dem canonici hunc locum qui dicitur in  
silva Cadunii Salvitas domino Roberto  
et sanctimonialibus Fontis Ebraldi dedimus  
mansuras et omnia cetera que ibi possi-  
debamus et nostris propriis manibus sub-  
scripsimus et ad confirmationem hujus  
donationis hanc cartulam sigillavimus:  
Helias de Chasen, Bernard de Foyrac sa-  
cristain, Itier de Salles archidiaque, Ar-  
naud de Pavars, Etienne Itier, Itier de  
Sauvet, Helie Sura, Helie de Claren, Elie  
Vigier, Guillaume de Bourdelle, Guillaume  
de Nancelars maître école, Alduin chanoine  
de S<sup>t</sup> Etienne, Arnald chapelain de Parancels.

en 1115 les moines de Cadouin fu-  
rent affiliés à Pontigny qui leur envoya des  
religieux (Pontigny avait été approuvé en  
1104). Le pape confirma en 1140 les conces-  
sions faites à Cadouin.

« Confirmatio donorum a Guillelmo petrago-  
ricensi episcopo facta: Guillelmus petrago-  
ricus sedis antistites atque frontoniani col-  
legii abbas locum qui salvitas appellatur  
eodem universali capitulo Gerardo de Salis  
episcopi discipulis tam modernam quam  
posteris immobiliter concedo inviolabiliter  
dono quicunque querelam sive controver-  
sam ab hujusmodi donatione authenticam  
non in angulo sed solemniter acta pen-  
tifici vigore removea qui obviare presump-  
tis tentaverint si pertinaci animositate in-  
corrigibiliter extiterint eternaliter anathe-  
matiz hoc etiam donum consensu nullo  
presentia roborat quorum sequens pagi-  
na nomina explanat Helias de Casens, Ste-  
phanus Itierii, Arnaldus de Pavars, Petrus  
Piceii, Helias de Vallano, Stephanus Sa-  
lubi testibus Heraldus Talacorit, Gausfredo  
Calielli, Bordelia, Arnaldo de Goures, anno  
ab incarnatione Domini Mxxvi, anno presu-  
latus Domini papae Paschalis xvii decimo  
septimo indictione viii, Ludovico Francigena-  
rum rege Guillelmo petrag<sup>o</sup> presule, Alberto  
et Radella consulibus. »

Dès le commencement de la formation de la  
nouvelle communauté de Cadouin l'abbé de Pon-  
tigny lui envoya quelques religieux qui lui en-  
seignèrent le chant, les cérémonies et les règles de  
leur ordre. Cette abbaye s'accrut ensuite par l'é-  
conomie des premiers religieux, les dîmes don-  
nées par l'Evêque de Périgueux et le Chapitre,  
par les bienfaits d'une reine d'Angleterre,  
fille de France (?), les ducs de Guienne, les seigneurs  
de Bournac, de Biron et Henri religieux vnu de Pom.  
Robertus de Arbricello omnia profata dona tri-  
buit Gerardo de Salis confirmantibus Petro-  
nilla (Petronilla de Chevillè) abbatissa Pontis  
Ebraldi et aliis... et predictorum concessio  
facta locorum apud fontem Ebraldi Bene-  
dicti die festiva quinto idus Julii anno ab  
incarnatione Domini millesimo centesimo  
decimo quinto anno presulatus Domini Pa-  
pa Paschalis VII. indictione VIII in tempore vi-  
dicatae Pictaviensis Ecclesie vicari. ingresso uni-  
versa carnis Petro artifice, Ludovico Franco-  
rum regi (Louis VI) Guillelmo Aquitanie duci.  
(Confirmation de ces dons par Guillaume de Bi-  
ron et Alpayde son épouse et leurs enfants  
par Matnard de Bournac et sa famille, item  
donation d'Etier de Mussidan et de sa famille;  
item donation d'Arnaud de Montanerix (de  
Montincenso), item donation Ebrardi de Ma-  
delano etc.

(Arch. Nat. Coll. Fonds Espire t. xxxvii) Donationes  
factae Roberto de Arbricello fundatori mona-  
chium Pontis Ebraldi: Ego Guillelmus de Biron-  
tio et Alpaydis uxor mea filii nostri conce-  
dentibus Guillelmo et Bertrando pro nostro nos-  
trorum salute immobiliter concedimus Deo et  
Sancto Mario Pontis Ebraldi Doninoque Ro-  
berto de Arbricello et ancillis Dei medietatem uni-  
us mansi in silva quae cadunensis appellatur  
et in loco qui Vallis sequini nuncupatur conce-  
dimus etiam per totam sylvam stabulum omni-  
um pecorum et quidquid de predicta silva  
eadem loci edificis vel usui fuerit necessa-  
rium. Damus praeterea locum qui Bassa Caldera  
vocatur ubi stagnum cum molendinis domus  
cum gratatorio spatioso constructus testibus  
Guillelmo Gallenii, Begoni de Curaco, Guido-  
ne de Salis, Geraldo priore sancti Aviti, Ge-  
raldo Guillelmiri, canonico sancti Aviti,  
similiter Ebrardus et Brochardus de Madela-  
no, cum uxorebus suis, medietatem unius mansi  
eodem modo et in eodem loco quo Guillel-  
mus de Birontio tribuit innoxabiliter tribu-  
erunt testibus Raymundo Bernardi de Carvia-  
co, Oliverio fratre suo. Idem circa eundem  
locum Menardus de Bournaco et uxor eius Al-  
paydis filia Pontis de Gordone, unum mansum  
dederunt et pabulum quorumlibet animalium



lit de mort l'habit des hermites, selon la dévotion  
du temps, sa mère devenue veuve, prit le voi-  
le des religieuses; ses deux frères entrèrent en  
religion: le plus jeune, Raoulques, se retira en  
Périgord dans le désert de Baschaud (Com-  
te de Villars) qu'il sanctifia le premier. Giraud  
de Sales mourut au monastère des Châtelliers  
dont son frère Grimoard était prieur (21 avr.  
1120) et ses derniers moments furent le cou-  
ronnement de sa vie pieuse et mortifiée. Sa  
culte rendu au bienheureux fut célèbre et ac-  
compagné de nombreux miracles cependant  
son nom n'a jamais été inserit dans aucun  
martyrologe et l'on attend respectueusement  
le jugement du Saint Siège. (Voy. R. P. Charles  
Titul. et Patr. p. 164, 165.)

1135. Donation faite à l'abbaye de Cadouin  
par le Comte Boron de Grignols, sa mère et sa femme.  
In nomine Domini sic notum omnibus et futuris  
et presentibus quod Boso comes de Granolio et  
uxor eius conforisco concesserunt et dederunt  
pro animarum suarum et parentum suo-  
rum salute Caducensi Ecclesie quicquid juris  
eorum in petragonicensi comitatu, tam in  
Caducio quam extra. Eadem Caducensis Ec-  
clesia jam adquisierat vel adquisitura erat  
similiter etiam in bucuville (la ville de Bu-  
gue?) mansum de Nove Prato totum ex integro  
sicut ab heredibus quidem mensi monstratum  
est. Hoc donum factum est apud Granolium  
in manu Geraldii ejusdem Cadun. Ecclesie  
abbatis testibus Bernardo de Beuronna et Ray-  
mondo Cornuto sacerdotibus predictae Ecclesie  
monachis et militibus Petro de Granolio et Am-  
blardo fratre ejus et Grinnardo et Gaudio de  
Verindis et Helia Hebrardi et Helia Caboz et Petro  
de sancto Crispino capellano de Granolio anno  
ab Incarnatione Domini mxxxv. Hoc donum  
eodem modo fecit et firmavit Audebertus frater  
ejus comes Montis Guillelmi in manu Bernardi  
de Beuronna Cadunensis monachi apud Ecce-  
stam de Monbos testibus Celebruno de Monte Guil-  
telmo et Helia de la Craulet vicarii de Monbos,  
et Arnaldo, Stephanis de Breari et fratribus ejus  
dederunt Ecclesie Cadunensi partem decime  
quam habebant in supra nominato manso  
in manibus Geraldii Cadunensis Ecclesie abbatis.  
Hujus doni testes sunt Bernardus de Pinaçac et  
Bernardus de la Croza et Geraldus Saurentus.

(Arch. Nat. Fonds Sespine t. 53.)

(Extrait de l'histoire de l'ordre de Cîteaux par  
le R. P. Dom Pierre Senain sous-prieur de l'abbaye  
de Sâtraupe coll. Fonds Sespine t. 35.) et l'abbaye de  
Cadouin fut fondée en 1119 par Hugues premier

abbé de Pontigny (Nous avons vu qu'elle fut fon-  
dée plus tôt par le B. Giraud de Saules, HB)... Elle  
fonda divers monastères en différents diocèses  
... mais après avoir donné la loi aux autres elle  
avoir montré le chemin du Ciel, elle se laissa  
elle-même d'y marcher et ne pouvant plus sup-  
porter le joug elle abandonna l'ordre environ  
60 ans après sa fondation. Cependant, revenue  
à elle-même, elle eût recours à l'abbé de Pon-  
tigny et s'adressa à Innocent III pour faire  
la paix avec cet abbé. Le pape nomma pour  
cette affaire l'Evêque de Poitiers et celui de Périg-  
ueux avec l'archidiacre de Périgueux (10 mai  
1198 les lettres du Pape aux Evêques de Poitiers et  
de Périgueux fonds Lespine L. 70). Le légat du  
S. Siège confirma tout ce qui s'était passé à ce su-  
jet. Ses abbayes de la filiation de Cadouin sont  
Gondom fondée au diocèse d'Agen l'an 1123; Bon-  
neval fondée au diocèse de Poitiers l'an 1124;  
St Marcel au diocèse de Cahors l'an 1130; Ardorel  
ou la Rode, au diocèse de Castres l'an 1133; St  
Marcel, au diocèse de Cahors l'an 1130; Saizise  
au diocèse de Bordeaux en 1147; Boschaud, au  
diocèse de Périgueux en 1159; C'est le monastère  
des Chateliers fondé en 1128, au diocèse de Poi-  
tiers qui lui a donné naissance. Pérouse, au dio-  
cèse de Périgueux, fut fondée sous le gouverne-  
ment de Gervin, premier abbé de Cîteaux l'an  
1153, c'est une fille de Clerveaux.  
Donation faite à Cadouin par Hélié de Charronx  
bourgeois du Puy. St Troit d'une église qu'il  
avait bâtie près du Pont de Périgueux et no-  
mmée Notre-Dame de la Dauradé.

(Extrait de l'Histoire de la G<sup>de</sup> Saive t. II p. 147 au  
G<sup>de</sup> Séminaire de Périgueux). (vers 1221) L'Abbé de  
Cadouin fut reconnu chef d'ordre... on avoua  
que l'abbaye de Cadouin était une fille de  
Pontigny mais on déclara en même temps qu'  
elle était indépendante dans le gouverne-  
ment des autres maisons qu'elle avait en-  
fantées: Gondom dans le diocèse d'Agen; Font-  
guilhem dans le Basadais, Faise dans le Bor-  
delais, Bonneval dans le Poitou, St Marcel dans  
le Quercy; Ardorel en Albigeois et St Claire en  
Espagne. — Le prieuré de St Pasteur de Quyr-  
stel (près de Serres) fut uni à l'abbaye de Cad-  
ouin de 1572 à 1588; avant et après ces dates  
(ou environ) il dépendait de La Saive.  
Sa paroisse (de Cadeliach) St Etienne de Cadeliach  
était annexée à la Saive, quelque temps à Ca-  
douin? (voir l'Histoire de la G<sup>de</sup> Saive.)  
— Parmi les dépendances de Cadouin il y avait  
Beautiere ou Carbon-Blanc (Gironde). Seydeta  
ajouté à la marge que ce prieuré était jadis ab-  
baye dépendante de l'abbaye de Cadouin et

fondée en 1262. (Fonds Sespine t. 37. (Il y a Beaulieu commune de Belvès.)

(Fonds Sespine t. 37.) 1250. Fondation de la maison de Taillapave par Aymon pour quatre religieux. Guillaume Aymon miles de Bellovidere Ecclesiam locum et domos cum pertinentiis suis quod vocatur de Taillapave ordinis Cisterc. ad honorem Altissimi et edificare fecit ad sustentandam victum et vestitum quatuor monachorum quos abbas et conventus Cadunii debent tenere ad servendum Deo viventi, pro remissione peccatorum dicti militis etc. Dictus miles Willelmus Aymoni se devestivit et domum de Taillapave et religiosam domum Cadunii cujus eadem domus de Taillapave est super et existat filiola investit et in corporalem misit in perpetuam possessionem. Datum in festo sancte Catharine martyris anno 1250. Idem vero Willelmus Aymoni tanquam rei dominus et hunc in dñi Dei gratia Berdig. archiep̄i apud Bigarocam et Bellovidere qui litteris presentibus cyrographum ex parte sua et dñi Archiep̄isq̄i. (M. de Vivans a usurpé et M. de seiorac a hérite de Vivans.) - l'abbaye de Cadouin était située dans la châtellenie de Bigarocque dont les archevêques de Bordeaux s'étaient seigneurs. Stm. d'elie, Arthur de Montauban, fit le 8 août 1471, un accord avec Pierre de Cain, abbé de Cadouin pour que l'image de St Andre' son église métropolitaine fut peinte dans le vitrail de la grande porte de l'église de Cadouin en signe de la juridiction des archevêques de Bordeaux.

- En 1525 le pape Paul III érige une confrérie universelle en l'honneur et sous le nom du saint Suaire de Cadouin en confirmant celle qui avait été érigée par Innocent VIII, Boniface VIII, Grégoire XI, Alexandre IV, Clément V, Sixte X, Alexandre VI Urbain V.

- Abbés de Cadouin. (Bull. arch. t. I. p. 282.)
- |                                |   |
|--------------------------------|---|
| 1. Hélie I. 1127.              | 20. Pierre de Cenequis. 1320. 39. Jacques Sa. 1558.                     |
| 2. Gérard, 1137.               | 21. Pierre de la Croix. 1332. 40. Ch. de Savonnieres. 1559.             |
| 3. Guillaume I. 1139.          | 22. Hugues de la Croix. 1334. 41. Jacq. de Savonnieres. 1566.           |
| 4. Pierre de Gérard. 1143.     | 23. Hélie de Bidot. 1363. 42. Etienne de Contant. 5 <sup>o</sup> Génie. |
| 5. Raimulphe. 1154.            | 24. Etienne. 1382. 43. Pierre Martin. 1578. 90.                         |
| 6. Pierre, 1179.               | 25. Gérard de Bonafon. 88. 44. Jérôme Philippe. 1603.                   |
| 7. Aimeric. 1189. 1201.        | 26. Bertrand des Moulins. 1392. 45. Gabriel Martel. 1604.               |
| 8. Armand, 1202.               | 27. Fortains du Faure. 1404. 46. Claude Ramade. 1606.                   |
| 9. Constantin. 1207. 26.       | 28. Jacques I de Saris. 1414. 47. Pierre Naillis. 1672.                 |
| 10. Jean Bertrand. 1234. 43.   | 29. Jean de Boscher. 1450. 48. Henri d'Escoubleau...                    |
| 11. Etienne, 1247.             | 30. Jacques II de Saris. 1450. 49. Jacq. des Aigues. 1672.              |
| 12. Bertrand (Bernard?) 1255.  | 31. Pierre de Cain. 1455. 50. Joseph de Secondat                        |
| 13. Hélie II. 1257. 1285       | 32. Pierre de Cain veuve. 1471. de Montequieu. 1657. 54                 |
| 14. Guillaume II Bernard. 1264 | 33. Jean Barneau. 1504. 51. Louis d'Avo des. 1660.                      |
| 15. Pierre Raymond. 1265.      | 34. Godefroi d'Estissac 1516. 52. Pierre Mary. 1666. 96.                |
| 16. Raimond de Borgondo. 1285. | 35. Henri d'Escoubleau. 1570. 53. Thomas de Sord de Signan. 96.         |
| 17. Gautier d'Estissac. 1299.  | 36. Odet de Bretagne. 1544. 54. J. S. de Contant B. 1723.               |
| 18. Guillaume Robert. 1300.    | 37. Alain de Bretagne. 1556. 55. Blaise Proux. 1772.                    |
| 19. Pierre de Bayonne. 1305.   | 38. Guillaume Marsal. 1557. 56. N. Sobiniac. 1789.                      |

Dans cette liste on met: n° 48. (Henri d'Escoubleau, arche-  
vêque de Bordeaux et on ajoute: c'est par erreur que  
le Gallia Christiana l'appelle Henri de Bithune.)  
Je lis ailleurs: Le 3 avril 1622 messire Henri de Bé-  
thune premier aumônier de M. le duc d'Orléans  
abbé commendataire de Cadouin, possesseur de  
cette abbaye par procureur a été favoré par le  
pape Grégoire XV. Ses religieux de Cadouin ne  
voldaient pas le recevoir et lui avaient fermés les  
portes de l'abbaye. Charles de Savonnière était  
fils de Félix sgr de la Bretasche et de Marie de Brie; il  
mourut étant abbé de Cadouin le 21 jbre 1559.  
41. Jacq. III de Savonnière abbé de Cadouin, protonot. apost.  
fils de Jean VI sgr de la Bretasche et d'Olive de Matheslon.  
L'abbé Duchamps met premier abbé: Henri de Pontigny, 116.

1) (Cadouin. suite.) 2. Constantin? abbé de Cadouin,  
sceau. vers 1776. Seconde: sigillum. abbatis. Cadouini.  
Dessin: Type abbatial (Sigillogr. par M. Phil. de  
Bosredon. p. 251 et planche III fig. 16. extrait des  
archiv. nat. n° 8573)

29. Jean de Boscher 1450 (Bull. arch. t. 1. p. 282.)  
Sigillogr. id. p. 252. désigné par Jean Bouhier  
abbé de Cadouin 1450. Sceau appenu à une  
charte datée de l'abbaye de Cadouin. Dessin:  
dans une niche d'architecture gothique un  
abbé sous les pieds duquel des armoiries effacées.  
extr. des arch. des Basses Pyrénées n° 1029.)

Dans le procès-verbal de l'inventaire fait à  
Cadouin le 21 juin 1790 on lit (liasse n° 3):  
... a Nous sommes transportés dans l'abbaye  
royale Notre-Dame d'Inde de Citreux... où nous  
aurions trouvé dom Charles Moreau prieur  
claustral âgé de 67 ans, dom Pierre Satelise  
sindic âgé de 48 ans et dom François Hugues  
Potheaux âgé de 71 ans, tous trois prêtres et re-  
ligieux d'ind. ordre et composant seuls la mai-  
son conventuelle d'icelle... Sedit dom Charles  
Moreau prieur susd. nous a déclaré que s'il  
abbaye de Pontigny, et de jouir subsistent son  
intention est de se retirer dans l'une ou l'autre  
de ces deux maisons s'en qu'il est déterminé  
à rentrer dans le monde et de se retirer à la  
rochelle. — Le susd. dom Satelise syndic nous  
a déclaré que si la présente maison à laquelle  
il est affecté est conservée, que son intention  
est d'y rester et d'y vivre en religieux selon la  
règle d'ind. ordre, mais que si laditte maison  
est supprimée il entendra jouir de la liberté  
que l'Assemblée nationale lui offre en se reti-  
rant dans l'endroit qui lui conviendra le plus  
avec la pension qu'elle a réglée pour les reli-  
gieux d'ind. ordre. — Et led. dom Potheaux dé-  
clare que vu ses infirmités qui sont: 1° une sur-  
dité 2° une hernie considérable qui lui occa-  
sionne journellement une colique violente,  
3° une hémorragie hémoroidale qui l'affaiblit  
beaucoup, il ne se trouve plus en état de sui-  
vre un train de communauté, qu'en conséquen-  
ce, il prend le party de se retirer chez un ami  
qui aura des égards tant pour son âge que  
pour ses infirmités. — S'est aussi présenté  
devant nous dom Louis Deschamps curé régulier  
du présent bourg, religieux d'ind. ordre  
de Citreux, conventuel depuis dix ans du  
présent monastère âgé de 36 ans lequel nous  
a déclaré n'avoir accepté la destitution de lad.  
cure que par esprit de zèle pour le ministère  
et par suite de l'obéissance qu'il avoit  
voué à ses supérieurs, qu'après avoir deservi  
cette paroisse il n'avoit jusqu'ici envisagé  
d'autres récompenses, à la fin de ses tra-

voux que dans la rentree et le sein de son ordre,  
après laquelle il n'avoit cessé de soupirer  
aujourd'hui, selon la sagesse des décrets  
de l'Assemblée nationale ayant perdu cet es-  
poir il lui demeurait néanmoins un grand  
sujet de consolation dans la liberté qu'il  
avoit fait d'opter entre les traitemens qu'elle av-  
oit fait en général pour les cures. En con-  
séquence de quoy le délabrement de sa santé  
ne luy permettant plus de desservir une par-  
roisse aussi pénible et aussi vaste, sans en-  
tendre ce préjudicier en rien il est décidé  
à accepter le premier party offert et à fai-  
re la démission de ladite cure, entre les ma-  
ins de qui il appartiendra, dès le moment  
qu'il pourra jouir et se prévaloir du trai-  
tement fait auxdits religieux, de laquelle  
déclaration et option il nous a requis acte  
que nous avons concédé. » (M. Deschamps  
malgré ces protestations de révolte pour le  
ministère donna ensuite dans la Révolu-  
tion, se maria eut plusieurs enfans;  
il mourut cependant après s'être confessé,  
au village de Brunet (en de Molières).  
Dans le procès-verbal ci-dessus on mentionne  
dans le couvent deux grandes armoires:  
l'une contient 64 tiroirs dont un étiqueté  
Cartulaire et donations, un autre est  
étiqueté St. Suaire, etc. etc. (Archiv. de la  
Dord. série Q. 180 n°3 un cahier.)  
(Ibid. cahier inventaire du 21 janvier 1790.)  
« Nous sommes entrés dans l'église de  
l'Abbaye dans la sacristie de laquelle nous  
avons trouvé une grande croix de bois cou-  
verte d'une feuille d'argent fort mince qui  
n'a pu être pesée, un ciboire, une ostensorie,  
une petite boîte pour les saintes huilles, qua-  
tre calices avec leurs patènes dont un en  
verre fort ancien chargé de neuf dif-  
férens écussons, le tout d'argent qui ont  
pesé sans y comprendre le ciboire ny la  
boîte des saintes huilles, treize marcs.....  
Ensuite les srs religieux nous ont représen-  
té l'argenterie de la maison... elle s'est  
trouvée peser 38 marcs 7 onces et demie, re-  
venant le tout à 46 marcs dix onces et demie.  
Sur laquelle argenterie lesd. religieux ont gardé  
de celle de la sacristie ainsi que les ornemens  
nécessaires au service du culte et ont rete-  
nu sur celle de la maison comme nécessaire  
à leur usage 12 couverts, 6 cutiers à ragoût  
le tout pesant 12 marcs 6 onces.  
- Ses principaux profanateurs de l'église de  
Cadouin sont morts misérablement et on  
signale cette mort comme une punition  
du Ciel.

Saint-Sucaire. Le Saint-Sucaire sortit plusieurs fois de Cadouin mais ces voyages augmentèrent sa gloire. En 1392 pendant nos guerres avec les Anglais, le schisme déchirant l'église Bertrand Dumoulin abbé de Cadouin pour le mettre la précieuse relique en un lieu plus sûr la porta secrètement à Toulousé et s'établit avec ses religieux près de l'église du Taur où il l'avait déposée. Pendant tout le temps que le St-Sucaire y demeura il y fut l'objet d'une grande dévotion. Le St-Sucaire fut porté à Paris en 1399, réclamé par Charles VI qui entendit la messe pendant neuf jours devant la relique. Il n'obtint pas un grand soulagement et le St-Sucaire fut reporté à Toulousé. En 1456 l'abbé de Cadouin envoya de jeunes religieux pour soustraire la relique, ils y réussirent et la reportèrent à Cadouin. Le roi Louis XI se trouvant à Poitiers voulut voir et vénérer le St-Sucaire on le lui porta, mais le monarque ayant satisfait sa dévotion il rentra à son monastère de Cadouin. Pendant les guerres religieuses du XVI<sup>e</sup> siècle des mains pieuses le portèrent au château de Montferland appartenant à la maison de Biron; il y demeura plusieurs années; il fut enfin réintégré à Cadouin pour ne plus en sortir.

Cures de Cadouin: Sébastien Franc 1803. 1825; Frat 1825. 1862; Dunan 1862. 1869; Campan, lazariste 1869. 188; Boucher basilien 188; Vieilfaure vicaire. - Maurat cure de Sales. 1770. 74 - 5 Sales. Sales aujourd'hui section de la commune et paroisse de Cadouin; était anciennement paroisse elle-même, on trouve «*as Salas*» (Touille du XIII<sup>e</sup> s.) «*as Sales de Badesfol*» (Carte de Sampson); «*as Salles*» (Cadastre); - l'église était dédiée à St-Barthélemy; elle était romane; le chœur seul a été conservé; le reste fut rebâti plus tard. C'est dans ce lieu que naquit le Bienheureux Giraud de Sales dont nous avons parlé. - Marchand cure de Sales. 1785. 89. (Arch. de la Dord. Registr. de Salles de Badesfol); Cures: Delpech cure de Sales (sic) 1680; Jiongauffier cure 1683; Delpech cure 1685. 88. - La Salvetat, autre section de Cadouin: La Salvetat était l'ancienne paroisse pour les habitants de Cadouin; on lit «*salvetat*» 1115; «*salvitas*» 1116 (Cartul. de Cadouin); à la Salvetat de Vielvic (Parcarte de 1556.) Le patron de l'église aujourd'hui ruinée était St-Remy ainsi que le porte l'inscription de la cloche transportée à Cadouin et datant de 1526. - Le R.P. Carles dit que Notre-Dame est

aussi patronne; et qu'on fête de plus St Laurent.  
(Arch. de la Dord. Cures de La Salvétat.  
Blason curé 1690. 1684.  
Felleste curé religieux de Cadouin 1683.  
Deschamps curé 1683. - Beauchamp, curé 1753.  
Sr Dalibert curé 1692. - 1782 id.  
F. Garrigues curé. 1765. F. Bastide curé 1771.  
F. Castaing prieur de l'abbaye de Cadouin. 1771.  
Jean Adieuet syndic. 1772; Deschamps curé 1784.  
F. Delage supérieur de l'abbaye de C... 1785.  
F. Secaillon curé de la Salv... 1782. Il décide  
le 5 avril 1782 48 ans (ou le dit prieur-curé)  
son corps a été inhumé dans le cimetière  
du bourg de Cadouin par M. Botet prieur  
de Cadouin comme curé primitif. (Parmi  
les signataires se trouve Deschamps curé de  
La Salvétat.) - Garrigues curé en 1753.  
Sr registre de 1686 porta: « Registre des baptêmes  
mariages et mortuaires pour servir à la messe  
de La Salvétat et Cadouin 2011 années... Sr.  
Blason curé de La Salvétat - A dater du 20 a  
quit Sr Dalibert curé de La Salvétat.  
⊕ (Arch. de la Dord.) Vente 24 fructidor an IV.  
102e vieille chapelle et mesures Commune  
de Salvétat. Propr. 1<sup>re</sup> origine. Adjudic.  
Elic Desport 100 # 16 s.  
⊕ Sales (Arch. de la Dord.) Vente 22 août 1791  
domaine propriétaire curé de Sales, Adju  
dicataire Pierre Joseph Marchand. série 2539  
n° 13. n° 230. - (Plusieurs ventes de biens  
appart. aux Bernardins de Cadouin 2539.)  
- Mariage 25 mai 1784, entre M<sup>re</sup> Vaguière sei  
gneur de Regagnac fils leg. de M<sup>re</sup> Jacques Va  
guière seigneur de Regagnac et demoiselle  
Elisabeth de Seymarie habitans du château  
de Regagnac jussé de Monfranchin et de  
demoiselle Antoinette de Monzie fille leg. de  
sieur Antoine de Monzie bourgeois et de  
delle Jeanne Claude d'autresat de la filolie,  
habitant jussé de Molieres. Marchand curé  
de Sales.  
Cloître de Cadouin (Extrait de l'Hist. du S<sup>t</sup> Sacre  
par le R. P. Carles p. 124 et suiv.) Le cloître de Ca  
douin est un parallélogramme rectangulaire  
entouré d'arcades ogivales reposant sur des co  
lonnes ou piliers, à chapiteaux historiés. Ses  
galeries du nord et du midi ont 8 travées, les deux  
autres 7; chaque travée reçoit le jour par une  
fenêtre de style flamboyant. La porte qui  
avoisine l'église a son archivolte ornée de moulu  
res et sur le même mur on voit quelques ar  
cades soutenues par des colonnes dont les cha  
piteaux présentent des feuilles, des fruits et  
des pommes de pin; c'est tout ce qui reste de l'an  
cien cloître roman contemporain de l'église.

sculptures du cloître: Un dais très orné où  
devait être une belle statue; les 4 évangélistes  
figurés par leurs symboles: l'ange, l'aigle,  
le lion et le bœuf; Jonas avec le poisson  
pendant la tempête; les 4 grands prophètes:  
Isaïe, Jérémie, Ezechiel et Daniel; Samson  
terrassant un lion, Dalila lui coupe la che-  
velure, le prométhée sellé et bridé (?); Job  
sur son fumier luttant avec le démon; le  
mauvais riche et Lazare; Abraham se dis-  
posant à immoler son fils Isaac; le juge-  
ment dernier, 4 anges sonnent de la  
trompette, le Christ est assis à côté de sa  
mère avec des anges qui lui amènent les â-  
mes figurées par un petit enfant, la mort  
du mauvais riche et celle de Lazare.  
En face de la belle porte du crucifix: le Christ  
en croix; un pèlerin nourrissant ses petits  
de son sang; un phénix renaissant de ses  
cendres au milieu d'un bûcher. Scène du  
jugement; St Michel terrassant le dragon;  
le fils de Dieu appelant les élus à droite  
et repoussant les damnés à gauche; Les  
élus montent au ciel dans une guirlande  
de feuilles et de fleurs, les réprouvés des-  
cendent en enfer à l'entrée duquel est un  
monstre la queue ouverte pour les recevoir.  
Siège de l'abbé orné de feuillages et d'ani-  
maux et de sujets se rapportant à la Pas-  
sion de N.S. Jésus portant sa Croix, Jésus  
couronné d'épines, Jésus suivi de sa Mère,  
de Madeleine et des soldats; la tunique du  
sauveur tirée au sort par 2 soldats; Adam  
et Eve chassés du paradis terrestre; Abel et  
Cain; Noë; Ste Madeleine en prières; pro-  
cession de moines - Deux anges tenant le S.  
Suaire - Les armes de France avec le collier  
de St Michel (en souvenir de 1493).  
- (A placer avec la statistique les détails suivants:  
Cadouin est souvent inondé par les eaux plu-  
viales arrivant en masse des collines qui l'en-  
tourent. - foires et marchés. En 1646 Louis XIV établit à  
Cadouin un marché tous les jeudis et deux  
foires par an. - Aujourd'hui les foires de Cadouin  
ont lieu: le 17 janvier, le lundi de Quasimodo, le  
mercredi après la Pentecôte, le 27bre, le 1er Vendredi  
d'oct, le 2 novembre et le 4 décembre.  
Sources ou documents: Chroniqueur 1854 p. 209 etc  
et 1855 p. 5 etc; Bull. arch. de Périg. t. III p. 22, 118.  
M. de Courgues un vol. 1870; Hist. du S. Suaire de Cad.  
par le R. P. Charles, un vol. (Toulouse); Semaine  
religieuse de Périg. 1866 t. 1 p. 344; t. III p. 762  
(Trésor de Cadouin inédit). - Opuscule de  
M. R. Charrière (Cloître de Cadouin); Sceaux de  
l'abbé Darodes (Bull. arch. x p. 230; 362); Table  
Analytique du Bulletin par M. Dujarric Descombes).

Cadouin. (Extrait du journal de voyage de Dom  
Boyer (O.S.B) 28 Jbre 1712. « Cette abbaye est  
située dans un valon entouré de bois et de  
montagnes. L'église est vaste et belle. On y con-  
serve fort religieusement le suaire du Sauveur  
qu'on prétend avoir été découvert par Aymard  
(Adhemar de Monteil qui composa le Salve Re-  
gina appelé par St Bernard Antiphona de Podio)  
évêque du Puy. Le P. prieur m'a fait présent  
d'un abrégé de l'histoire de ce suaire impré-  
mé à Tulle, chez Jean Dalvy, 1682. Cette relique  
est suspendue à la voûte du presbytère, avec  
trois chaînes de fer, qui soutiennent le coffre  
fort dans lequel elle est enfermée. Il y a quan-  
tité de beaux manuscrits dans la bibliothèque  
de Cadouin. (page 274)

SHAP - Fonds Pommaré

6. 1619. 1679. Bap. m. et m. de la paroisse de La Salvetat  
 et du Bourg de Cadouin son annexe. Frères Guerois  
 Regnier, Pierre Rourie, Louis Fournant, Cartraignon, Lojon  
 faisant l'office de curé. A partir de 1647 les religieux  
 suivants prennent le titre de recteur ou curé de La Salvetat  
 Dom Pierre Rourie, Baptiste Lesca, Antoine Dindaret,  
 Dalibert, Blonon, B. Romignol, Gerard Laroque, Merle  
 - B. de Marguerite, fille de Francois Monzie et de Melle  
 Catherine de Saint Selve 1625 - (Plusieurs Monzie et de Monzie)  
 Sepulture de Jeanne Monzie, épouse de Marc Materille veuve  
 de Cazals, dans l'église de La Salvetat, proche du balustrade  
 du grand autel, du côté de l'évangile 1665 - + Bernarde  
 Dautressal veuve de La Filouta, dans l'abbaye, devant  
 l'autel dédié à St Madeleine 1672 - La Salvetat et Bourg  
 - 1680. 1704 Bap. m. et m. de la par. de La Salvetat et Bourg  
 de Cadouin son annexe. Frères Blonon, Merle, Lesca,  
 Dalibert, Piéret, Blondon curés de La Salvetat; Frères  
 Joseph Lucas, M. Pigné, Deneuvants. + Jean de Materille, baron  
 de Cugnae, de la par. de Caban dans l'église de l'abbaye 1688 -  
 - 1705 - 1726. (idem) (Plusieurs Monzie -  
 - 1726. 1753. Bap. m. et m. de l'église paroissiale Saint  
 Rémy de La Salvetat et du Bourg de Cadouin, son annexe.  
 Frères Blondon, Brauchamp, Garrigues curés  
 de La Salvetat (des Monzie) - Sepult. d'Isaac  
 Rivier, age d'environ trois ans, qui a été dévoré  
 par un loup et inhumé dans le cimetière de La Salvetat  
 + Dom Francois Blondon, religieux profès de l'abbaye de  
 de Cadouin, Ordre de Cisterciens curé de la par. de La Salvetat,  
 age d'environ 72 ans dans l'église de l'abbaye, du côté  
 du nord des Collatéraux 1732 - de La Salvetat  
 1753. 1767 Bap. etc. de la par. de La Salvetat  
 Frères Guarniques et Jacques Barthelemy curés de La Salvetat.  
 + Dom Charles Barnier prieur de l'abbaye décédé  
 subitement et enterré dans l'église de l'abbaye 15 avril 1758  
 + Dom Francois Dellaqua Francois Racombe distributeur  
 de tabac age d'environ 60 ans dans l'église du Bourg 1759 -  
 + Dom Francois Garrigues curé de La Salvetat age de  
 45 ans dans l'église de l'abbaye 1766.  
 - 1768. 1792. Bap. etc. de la par. Saint Rémy de La  
 Salvetat de Cadouin. Frères Jacques Barthelemy, Antoine Bonnet,  
 Escailhon, Deschamps curés de La Salvetat, frère Adnet, syndic, vic. régent.  
 + Dom Alexis Maronnet, recteur curé de La Salvetat, religieux profès de l'abbaye  
 de Saint Rémy, age d'environ 88 ans, dans l'église de Cadouin 1776 - Dom Antoine Bonnet  
 age d'environ 56 ans, curé de la par. de La Salvetat, dans l'église de l'abbaye 1786 -  
 + Dom Philippe Escailhon prieur curé de La Salvetat, age d'environ 48 ans dans le cimetière 1788  
 Pierre Lattelise, moine religieux de Cadouin, age de 42 ans, dans le cloître de l'abbaye 1790 (fr)